

CSAM du 14 mars 2024

Déclaration intersyndicale CGT – CFDT – UNSA – FSU

Monsieur le Secrétaire général,

Vous n'êtes pas sans savoir que les officiers de port et officiers de ports adjoint traversent une période difficile liée à des sous-effectifs, un taux de rotation élevé du personnel, des missions toujours plus nombreuses, un métier insuffisamment reconnu et valorisé...

Malgré des alertes répétées de la part de nos organisations syndicales, les tentatives de discussion avec l'administration non seulement n'ont pas abouti, mais se sont même fortement tendues ces derniers jours.

Ports - Capitaineries	12 mars (nuits amont et aval)	Reconduction 13 mars jusqu'au 14 mars 07h00
Dunkerque	Perturbation (pas de blocage vigie Ouest)	Perturbation (pas de blocage vigie Ouest)
Le Havre	Blocage	Blocage
Rouen	Perturbation	Perturbation
Caen	Blocage	Blocage
St Malo	Perturbation	Pas d'infos
St Nazaire	Rejoint le mouvement - blocage depuis le 12 mars 20h00	Blocage
Sables d'olonne	Soutien	Pas d'infos
Port la Nouvelle	Blocage	Blocage
Sète	Soutien	Soutien
Toulon	Soutien	Blocage
Lorient	Blocage	Blocage
Bastia	Blocage jusqu'au 12 mars 23h59	Ne suit plus le mouvement
Ajaccio	Blocage	Blocage
Boulogne	Blocage de 08h à 20h	Blocage de 08h à 20h
Port de Guyane	Soutien	Soutien
Nice	Blocage	Pas d'infos

Aussi, afin d'apaiser les tensions et de rétablir un climat de travail serein, nous vous demandons, Monsieur le Secrétaire général, de retirer le point 4 portant sur la réforme relative aux officiers de port et officiers de ports adjoints de l'ordre du jour de ce CSAM ; ce qui nous laissera le temps d'entamer de réelles négociations.

Les Officiers de port et les Officiers de port adjoints jouent un rôle indispensable dans le bon fonctionnement et le développement de nos ports.

Ils méritent mieux qu'un CSAM à la va-vite.